



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi, 20 août 2013
Salle publique, Hôtel de ville

Présents: Cyrille Simard, Maire Me Marc Michaud, Directeur général
Doreen Banville, Secrétaire adj.

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le Conseiller Albert procède avec la prière. M. le Maire procède à la reconnaissance suivante : Janel Ouellet et Marco Volpé, co-organisateur du Diner en Blanc.

La réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Gérald Morneau que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.

Divulcation d'intérêt : aucune

2013 -092 M. Camille Roy propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel que présenté:

➤ 16 juillet 2013 Réunion ordinaire publique
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

ARRÊTÉ MUNICIPAL No. 4R2013

COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

La secrétaire adjointe procède à 3^e lecture par titre de l'arrêté No. 4R2013 en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les municipalités* du N.-B. On indique les modifications qui ont été apportées avant la 3^e lecture et la proposition suivante est apportée :

2013 -093 M. Martin Albert propose que l'Arrêté municipal d'Edmundston No. 4R2013, intitulé "Collecte et élimination des ordures et des matières recyclables pour Edmundston", soit adopté.

Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

Le conseiller Marquis émet certains commentaires.

DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIF

DROIT D'UTILISATION D'UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE, RUE BARD

- 2013 -094 M. André Lang propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et les propriétaires de la concession de vente automobile située sur la rue Pérusse à Edmundston, 035583 NB INC., concernant un droit d'utilisation d'une propriété municipale sur la rue Bard (NID 35241892).
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

ENTENTE DE GESTION DU STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE - SDCAE

- 2013 -095 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et la Société de développement du Centre des Affaires d'Edmundston Inc., concernant la gestion du stationnement au centre-ville.
Appuyée par Gérald Morneau.
Adoptée avec 1 vote contre (Jean Guy Marquis).

ENTENTE DE GESTION PROFESSIONNELLE – SALLE LÉO POULIN

- 2013 -096 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et les partenaires de l'entente pour la gestion de la programmation et diffusion professionnelle de la salle Léo Poulin de l'école Cité des Jeunes A.-M. Sormany d'Edmundston.
Appuyée par Martin Albert.
Adoptée avec 2 votes contre (Denis M. Pelletier et André Lang).

Un communiqué de presse fut émis.

ASSURANCES GÉNÉRALES – ENTENTE AFMNB

- 2013 -097 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer l'entente entre Edmundston et l'AFMNB en vue d'un achat commun d'assurances de dommages.
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

APPEL D'OFFRES – SERVICE DE RESTAURATION PALLADIUM ET ARENA

- 2013 -098 M. Denis M. Pelletier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Jean Yves Martin concernant le Bail de location des restaurants du Palladium de Saint-Jacques et de l'Arena de Saint-Basile.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

On indique qu'une modification sera apportée au bail.

REFINANCEMENT – EMPRUNT À LONG TERME (FONDS D'UTILITÉ EAU ET ÉGOUTS)

2013 -099 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 197,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Proposée par Guy Voyer.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

URBANISME

MODIFICATION DE ZONAGE, 80 ET 100 RUE RIVIÈRE-À-LA-TRUIITE, ST JACQUES

2013 -100 M. André Lang propose que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'Arrêté de zonage d'Edmundston No. 33 pour le changement suivant :

Changer l'usage de deux propriétés appartenant à RPB Construction Ltée situées au 80 et 100 rue Rivière-à-la-truite, Saint-Jacques, N.-B. (Nids 35156926 et 35177724) de zone Conservation constructible A1 à Résidentielle multifamiliale R2.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 17 septembre 2013 à 20h, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville d'Edmundston; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Info weekend" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Guy Voyer.

Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 17 septembre 2013 à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – juillet 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Collecte des matières recyclables et service offert au DSL
- Rue Dupont, secteur Saint-Jacques
- Vitesse sur le chemin Iroquois, secteur Saint-Basile
- Inquiétude concernant le tracé proposé par Trans Canada Pipeline pour l'oléoduc

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Charles Fournier à 20 h 32.


Cyrille Simard, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe